



ÉCOLE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU

2901 de Louvain Est
Montréal (Québec) H1Z 1J7
Téléphone : (514) 596-5353
louis-joseph-papineau.csdm.ca

Ordre du jour de la rencontre du CÉ 24 février 2020

ORDRE DU JOUR

Présents : Marc-André Roy, Mayra Alexandra, Natacha Jeudy, Christophe N'Dri N'Guessan, Stéphanie Bourque, Zohra Gourazi, Ricardo Galvez, Mathieu Durelle, Caroline Claveau, Jacques Langlois

Fatima Bah arrive plus tard

Absents : Nohémie Pierre-Thérrien,

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum.

Début de la réunion à 18h28

1.1 Nomination Secrétaire de réunion

Mathieu Durelle comme secrétaire

Propose : J. Langlois

Secondé : C. Claveau

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Nomination d'un substitut à adopter dans rapport du président

Demande d'un huis clos dans le varia

Proposé : M. Durelle

Secondé : J. Roy

- Point manquant lors du dernier compte-rendu.
- Importance de vérifier certaines informations pour les compte-rendu.
- Devrait-on signer les compte-rendu? Entendu que oui
- Explications sur quelques règlements.
- Reproposé et re-secondé

2.1 Adoption du compte-rendu du 27 janvier

Proposé : C. Claveau

Secondé : J. Langlois

3. Rapport du président

3.1 Suivi : Dossier Du Soleil pour Louis-Jo

- Dossier des fenêtres
- Tournée médiatique dépasse les attentes. On en parle jusqu'à Halifax.
- Contacté par cabinet du Ministre de l'Éducation
- Le dossier sera pris au sérieux. Il ne faut pas lâcher la discussion.
- Suivi et lettre envoyée aux parents sur le sujet. Récupération de deux mois de moins sur les plans des architectes. Plusieurs requêtes envoyées. Demande de plus d'informations sur les suivis de ce dossier, des dates précises. Coûts et possibilités du sujet.
- Tout ceci vient préciser et maintenir ce que Mme Harel Bourdon a annoncé en janvier.
- Un pas dans la bonne direction. Impression que les architectes et hauts membres de la CSDM ne voulait qu'apaiser les demandes. Par contre si la nouvelle n'est pas attachée à une date fixe, s'agit-il vraiment d'un projet sérieux? Langage très vague et qui ne rassure pas. Demande de dates butoirs.
- Nous avons une ligne du temps avec des mois. Est-ce que des dates ont été données? Mme Bourdon parlait de mars et juin. Mise à jour pendant ces mois-là pendant le CÉ.
- Où en est-on pour les architectes de la CSDM? Appel d'offre entamée et une équipe de la CSDM qui est déjà en train de faire des observations et qui nous relayeront les différentes possibilités et scénarios (relocalisation, vie commune, etc.).
- Problème pour Mr. Langlois que deux firmes travaillent en même temps sur ce projet. Rend la réalisation du projet plutôt chaotique.
- Tour de table sur l'idée des dates fixes. De plus on ne mentionne pas dans la lettre le conseil d'établissement.

- Proposition de continuer la pétition afin qu'elle soit présentée à l'assemblée nationale.
- Proposé : N. Jeudy
- Secondé : J. Langlois
- Pour : 5 Contre : 1 Abstention : 2
- Le texte sera soumis par courriel en ce qui concerne la pétition

3.2 Rencontre sur la persévérance scolaire.

- Fatima Bah.
- Utiliser la semaine de la persévérance afin de leur écrire une lettre de recommandation. La lettre sera présentée entre les CE, par courriel.

3.3 Nomination d'un substitut

- Madame Djender doit quitter le CÉ. Mr. Langlois propose un parent qui pourrait être substitut.
- Mme Claveau mentionne que les substituts doivent être élus en AG.
- Problématique que nous apprenons au fur et à mesure comment fonctionne un CÉ. Nous agirions en bonne foi afin d'avoir un substitut.
- Il serait important de valider auprès de la CSDM afin de voir si la loi permet un substitut sans élection.
- Enseignants préfèrent respecter les règles.
- Mr. Roy préfère voir si nous pouvons continuer sans avoir de substitut.
- Vérifications des règles concernant ce sujet – précisions à venir

4. Rapport du délégué ou substitut

- Rapport de N. Jeudy.
- Rencontre du conseil des parents le 18 février suite à l'adoption de la loi 40.
- Services sur les ressources matérielles. Il faudrait redorer l'école mais beaucoup de contraintes en ce qui concerne le sujet. Nous devons assurer la continuité des services.
- Consultation sur les critères de répartition des ressources de la CSDM. Le comité de parents propose de ne pas le faire. Demande à la DG de repousser plus loin la date limite.

- Remerciements des élus scolaires qui étaient en place. Seront remplacés par le centre de services.
- Discussions sur la loi 40. Beaucoup de modifications sur les lois internes à la dernière minute.
- Discussions des différents comités et de leurs formations.
- CSDM sera divisé en cinq parties délimitées par des frontières physiques. Sera décidé par les parents.
- En conclusion, mouvement de désaffiliation du mouvement des parents. Sous - représentés.
- Formations obligatoires pour les parents
- Pour les différends : Comment la population peut contacter le DG? Cette information se trouve dans la section sur la protection de l'élève dans l'agenda scolaire de l'élève.

Pause de 5 minutes.

Arrivée de Fatima Bah.

5. Mot des élèves

- Bonne journée pour la Saint-Valentin. Positif et bon déroulement.
- Prochain CÉ pour les sorties de fin d'année.
- Secondaire 5 campagne de financement de plus. Demande d'inclusion de talents qui sont des élèves de l'école. Demande d'enseignants pour les pratiques.

6. Adoption des Règlements internes

- Mme Bourque 5 ans sur le CÉ de Sophie Barat
- Documents de règles internes proposés
- Possibilité de s'informer de ses règlements à LJP. Autorisation du directeur de Sophie-Barat de les utiliser.
- Visites de différents établissements afin de comprendre les règlements.
- Propose de regarder pendant 20 minutes par CÉ.
- Consultant externe en gouvernance qui pourrait nous offrir cette formation et des explications sur les libellés. Pourrait nous aider à statuer sur notre document à nous. Proposition.

- Avec la loi 40, il y aura beaucoup de modifications qui seront apportées au rôle de chaque personne. Il serait important d'en tenir compte.
- But du document est d'assurer le bon fonctionnement du CÉ.
- Proposition: Familiariser avec le document. Pas d'imposition, si nous trouvons des points que nous aimons, nous pourrions les adopter à la réunion prochaine. Prochain CÉ, nous prenons des décisions. Il y aura discussion avec un consultant externe.
- Proposé : J. Langlois
- Secondé : N. Jeudy
- Adopté à majorité
- Document remis par courriel avant le CÉ et version papier disponible le soir du CÉ
- Explication et lecture sur le point 1 sur les membres
- Dérogation sur les représentants de la communauté
- Loi 40 dit que nous devons avoir 2 substituts, 4 parents minimum.
- Actuellement nous ne sommes pas dans les normes dans le nombre de substituts.
- Certains articles sont dans la loi et ne peuvent être changés?
- Envoi du document de compréhension de la LIP aux membres du CÉ.
- Lecture du point 2.
- Point B substitut. Aucun substitut présentement pour le président.
- Selon la loi, nous ne pouvons nommer de substitut sans avoir une AG.
- Avons-nous eu des problèmes à avoir le quorum jusqu'ici? À la première réunion le commissaire avait dit qu'il allait trouver un substitut. Nous n'en avons pas trouvé.
- En décembre, il y a des décisions d'urgence de prise par un sous-comité
- Proposition de pouvoir nommer deux substituts et qui sera exécuté en la présence du consultant externe.
- Proposé : J. Langlois
- Secondé : R. Galvez
- P : 4 C : 1 A : 4
- Crainte de décisions rejetées si nous ne faisons pas les choses de la bonne manière.
- But est de trouver une façon pour que le conseil fonctionne bien.
- Nous regarderons plus en détails lors du prochain CÉ.
- Poursuite à la prochaine réunion. Devoir de lire le document pour les membres du CÉ.

7. Points de la direction

7.1 Loi 40

- Début de la discussion lors du point de Mme Jeudy
- Place pour 5 parents. Parents qui ont déjà été élus cette année comme représentant au comité de parents. Ces critères ne sont pas encore déterminés. Sera décidé par le DG et consultations.
- Jusqu'au 14 juin encore CSDM. Ex-commissaires payés jusqu'au mois de juin. Leur travail est maintenant consultatif. Jusqu'à ce qu'on ait les centres de service, le DG décidera. Le 15 juin, nous deviendrons le centre de service de Mtl. Constitué à partir des élus de cette année, 5 parents, de tous les CÉ.
- Fonctionnement pas encore déterminé.
- CS anglophones le vote est maintenu VS CS francophones
- Pas toutes les réponses mais l'information donnée est divulguée. Nous avons que les premiers jets. Meilleure lecture lorsque tout sera déterminé.
- Lien fourni par la direction qui explique en détails les différents changements. Voir courriel qui sera diffusé par M Langlois

7.2 Budget de fonctionnement du CÉ

- Budget non cumulé mais reconduit de 400\$.
- Collations / repas ?
- Transport en commun?
- Décision de payer le transport en commun et de fournir des collations et un repas au dernier CÉ.

7.3 Sorties éducatives

- Explications des différentes sorties. Trois nouveaux ajouts.
- Be the Change.
- Maison de la Culture.
- Pièce de théâtre en accueil
- Proposé : M. Durelle
- Secondé : J. Langlois
- Fatima se questionne sur l'ajout de sorties. Devra présenter un document au prochain CÉ.

7.4 Nouvelles des nôtres

- Mme Hincapie nouvelle direction adjointe. Ancienne enseignante de LJP qui connaît bien le milieu.
- Mme Roy comme nouvelle direction adjointe.
- Mme Bond a reçu une promotion. Remplacement jusqu'au 30 juin.
- Poste présentement à l'affichage.

8. Mot des enseignants

- Aucun

9. Mot du représentant des services à l'élève

- Aucun

10. Représentants de la communauté

- Carrefour jeunesse emploi semaine de relâche. Glissades des pays d'en haut. Sortie de jour. 5\$ par jeune pour le bus et l'activité.
- Possibilités d'entente si difficultés financières.
- Prêts d'habits de neige.
- Groupe Facebook de l'école pour l'annoncer?
- 5 mars formation sur la vente conseil et la caisse enregistreuse et sur les normes de travail. Sur le budget et comment passer une entrevue. Formation sur cinq semaines.
- Billets pour le musée des Beaux-Arts pour 2 adultes et 5 enfants. Bon jusqu'au 31 mars.

11. Varia

- Huit clos
 - Lecture d'une lettre sur la portée des médias
 - Discussion globale sur le fait de s'assurer de rester dans la sphère de ce que nous avons discuté en CÉ lorsque nous donnons de l'information aux médias.
 - Important de se concerter lors du message pour parler au nom du CÉ.

Levée de l'assemblée.

- 9h24